



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

### I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2022 a été voté le 24 mars 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

## BUDGET PRINCIPAL

### II. La section de fonctionnement

#### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 560 209.52 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ [mairie@ladinhac.fr](mailto:mairie@ladinhac.fr) - [www.ladinhac.fr](http://www.ladinhac.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...).
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
- 67 Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les salaires représentent 31 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 560 209.52 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

**b) Les principales dépenses et recettes de la section :**

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	186 689.00 €		
Dépenses de personnel	174 000.00 €	Recettes des services	19 700.00 €
Autres dépenses de gestion courante	33 918.00 €	Impôts et taxes	143 771.00 €
Dépenses financières	17 856.11 €	Dotations et participations	236 193.00 €
Dépenses exceptionnelles	24 299.76€	Autres recettes de gestion courante	24 942.00 €
Autres dépenses	0	Recettes exceptionnelles	50 657.00 €
Dépenses imprévues	10 053.71 €	Recettes financières	15.00 €
Total dépenses réelles	446 816.58 €	Autres recettes	21 000.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	13 301.61 €	Total recettes réelles	513 742.00 €
Virement à la section d'investissement	100 089.33 €	Résultat reporté	46 467.52 €
Total général	560 209.52 €	Total général	560 209.52 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ [mairie@ladinhac.fr](mailto:mairie@ladinhac.fr) - [www.ladinhac.fr](http://www.ladinhac.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

*c) La fiscalité*

Les taux des impôts locaux pour 2022:

*-concernant les ménages*

- . Taxe foncière sur le bâti 45.00 %
- . Taxe foncière sur le non bâti 99.24 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 132 000.00 €

**d) Les dotations de l'État.**

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 236 193.00 €.

**III. La section d'investissement**

*a) Généralités*

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 1 996 478.25 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 1 996 478.25 €

*b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement*

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	128 277.09 €	Solde d'investissement reporté	0
Travaux d'équipement	1 431 165.25 €	Virement de la section de fonctionnement	100 089.33 €
Remboursement d'emprunts	65 683.91 €	FCTVA	29 793.00 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - 📧 [mairie@ladinhac.fr](mailto:mairie@ladinhac.fr) - [www.ladinhac.fr](http://www.ladinhac.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

Autres	539.00 €	Subventions	204 969.00 €
		Emprunts	1 136 980.22 €
		Immobilisation corp	2773.00 €
Opération d'ordre	0 €	Cessions d'immobilisations	9480.00 €
		Affectation résultat 1068	198 964.39 €
Restes à réaliser	370 813.00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	13 303.61€
/		Restes à réaliser	300 125.70 €
Total général	1 996 478.25 €	Total général	1 996 478.25 €

*c) Les principaux projets de l'année 2022 sont la réfection de la traverse de la RD228, la restructuration de la cantine scolaire*

*d) Les subventions d'investissements prévues :*

- Etat : 204 969.00 €

#### **IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation**

*a)*

Recettes et dépenses de fonctionnement : 560 209.52 €

Recettes et dépenses d'investissement : 1 996 478.25 €

Réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2021 : 370 813.00 €  
Nouveaux crédits : 1 497 388.16 €  
Solde reporté 128 277.09 €  
TOTAL : 1 996 478.25 €

- Recettes : crédits reportés 2021 : 300 125.70 €  
Nouveaux crédits : 1 696 352.55 €  
TOTAL : 1 996 478.25 €

*b) Principaux ratios*

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 446 816.58 €/466=958.83 €/habitants

Produits des impositions directes/population : 132 000.00 €/466=283.26 €/habitants

Recettes réelles de fonctionnement/population 513 742.00 €/466=1102.45 €/habitants

**MAIRIE DE LADINHAC**

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ [mairie@ladinhac.fr](mailto:mairie@ladinhac.fr) - [www.ladinhac.fr](http://www.ladinhac.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

*c) État de la dette*

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élève à 601 366.25 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 14 621.70 €

*d) Taux d'imposition*

	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe habitation	9.88	9.88			
Taxe foncière bâtie	19.63	20.00	44.06	44.50	45.00
Taxe foncière non bâtie	99.24	99.24	99.24	99.24	99.24

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ [mairie@ladinhac.fr](mailto:mairie@ladinhac.fr) - [www.ladinhac.fr](http://www.ladinhac.fr)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

## BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

### *a) Prévisions*

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 84 924.69 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 84 924.69 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 263 086.48 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 263 086.48 €

- dépenses : crédits reportés 2021 :	131 073.00 €
Nouveaux crédits :	132 013.48 €
Solde reporté	0 €
TOTAL :	263 086.48 €

- Recettes : crédits reportés 2021 :	33 644.00 €
Nouveaux crédits :	193 844.15 €
Solde reporté	35 598.33 €
TOTAL :	263 086.48 €

### *b) État de la dette*

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s'élève à 118 348.46 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 2821 40 €

### *c) Les principaux projets de l'année 2022 sont l'assainissement de la traverse du Bourg, la chloration du Pouget et la télésurveillance des châteaux d'eau*